



CNBA

Chambre
Nationale
de la
Batellerie
Artisanale

Chambre nationale de la batellerie artisanale

CONSEIL D'ADMINISTRATION n°123

Séance du 09 février 2016

Délibération n°2

Élection du président et des membres du bureau de la Chambre nationale de la batellerie artisanale

Vu les articles L.4430-1 à L.4432-7 et R.4432-1 à R.4432-18 du Code des transports, notamment ses articles R.4432-4 et R.4432-14-1 ;

Vu le règlement intérieur de la Chambre nationale de la batellerie artisanale, notamment son article premier ;

A l'issue des votes à bulletins secrets des membres du conseil d'administration de la Chambre nationale de la batellerie artisanale du 09 février 2016 (séance n°123), sont déclarés élus en qualité de membres du bureau :

- Président national : Monsieur Michel DOURLENT
- Premier vice-président national : Monsieur Didier CARPENTIER
- Second vice-président national : Monsieur Lionel BRIDIERS
- Présidents régionaux :
 - Région Bassin parisien : Monsieur André FOUQUIER
 - Région Est-Rhône/Saône : Monsieur Pierre DUBOURG
 - Région Nord-Pas-de-Calais : Monsieur Christophe LEPERCQ
- Secrétaire : Madame Viviane DUBOURG
- Secrétaire-adjoint : Monsieur Olivier DELCOURT
- Trésorier : Monsieur Jean-Marc SAMUEL

Paris, le 12 février 2016,

Le président du conseil d'administration de la
Chambre nationale de la batellerie artisanale,

Michel DOURLENT